

Fin du télétravail et des quarantaines: l'économie respire

Communiqué, **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**, 02.02.2022, 18h03

3-4 minutes

La CCIG, dirigée par Vincent Subilia, se réjouit des dernières annonces du Conseil fédéral qui permettent d'espérer enfin un rapide retour à une vie normale.

Le [Conseil fédéral vient d'annoncer](#) que l'obligation de télétravail sera levée dès le 3 février et remplacée par une simple recommandation. Les quarantaines-contacts seront également supprimées le même jour. En ce qui concerne les mesures restantes, il prendra une décision le 16 février après une brève procédure de consultation. La CCIG se réjouit de ces annonces qui permettent d'espérer enfin un rapide retour à une vie normale pour les entreprises ainsi que pour l'ensemble de la société.

Relais des préoccupations des entreprises, la CCIG réclamait depuis des semaines qu'il soit mis un terme au télétravail obligatoire et l'annonce de ce jour est particulièrement réjouissante. «Même si les entreprises ont accompli depuis bientôt deux ans un véritable tour de force en s'adaptant à marche forcée au travail à distance, dit Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, il est grand temps que les travailleurs puissent revenir sereinement sur leur lieu de travail. En effet,